

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1958 accordant l'autorisation d'enseigner à du personnel de l'enseignement privé .

n° 1958

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 décembre 1965

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1966

Date du numéro
1 janvier 1966

TEXTE INTÉGRAL

L'autorisation d'enseigner à l'Ecole de la Nativité à Djibouti est accordée à : — Mme Dussause. née Raphaele (Yvette) à Dax le 6 juillet 1936, nationalité française, titulaire du B.E.P.C. ; — Mlle Guilhem (Nicole, Rose, Marie), née le 23 mars 1940 à Carcassonne, de nationalité française, titulaire du B.E.P.C.; — Mlle Nagate Mohamed, née le 20 février 1946 à Djibouti, de nationalité française, titulaire du B.E.P.C. ; — Mme Libessart (Marie-Thérèse, Claire, Joseph) [en religion sœur Sainte Marie], née le 29 juillet 1939 à Allouagne (Pas-de-Calais), de nationalité française, titulaire du B.E.